

P. V du Comité Directeur téléphoné

mardi 4 mars – 20h30

Présents : Patrick PORCHER – Jean-François TOUZE – Xavier BERENGER – Mathieu MEUNIER – Alain LE BAIL – Nicolas HAY – Fabien CAILLE – Jean-Marc BARDI - Christelle LEFEVRE- Sandrine CROSNIER – Vanessa LORENZI

Invités présents : Mathieu BADELIER – Dominique FRIZZA

Absents excusés : Alain BETTOLO – Bruno FRICOT – Nathalie MANGENOT-

❖ **Plan de Développement 2017-2021**

Le Plan de Développement est validé sur le fond. Sur sa forme, Laura Chavet travaille sur une présentation plus dynamique et Jean-François TOUZE souhaite effectuer une dernière lecture avant diffusion.

❖ **Nomination des référents – es**

Les référents sont les correspondants des Ligues auprès de la F.F TRI pour certaines actions du Plan de Développement fédéral. Ils reçoivent à ce titre les informations descendantes, et assistent aux réunions, séminaires, proposés par la F.F TRI où ils sont forces de proposition.

- Référentes Mixité : Virginie CAILLÉ et Nathalie MANGENOT. Les 2 référentes se partageront les missions et pourront participer également toutes les 2 aux réunions proposées par la F.F TRI
- Référent Développement Durable: Jean Marc BARDI
- Référent Sport Santé: faute de référent, c'est Dominique FRIZZA qui occupera cette fonction. Un référent « non salarié » est néanmoins vivement souhaité. Un appel à candidature sera effectué en ce sens.


❖ **Questions – informations diverses**

- Le Conseil Régional a émis un avis défavorable à la demande d'aide à l'acquisition de matériels faite par la Ligue, estimant qu'il ne s'agissait pas de matériels sportifs, comme des vélos, combinaisons de natation... Le Comité Directeur valide de se limiter à l'acquisition de matériel dans le cadre du montant inscrit au budget prévisionnel, soit 4000 euros, et d'étaler les autres acquisitions sur les exercices suivants ou selon le résultat de l'exercice 2017. Les commandes de la signalétique et de l'arche sont validées.
- Suite à une sollicitation de l'organisateur du Triathlon de Paris 2017, le Comité Directeur donne un avis favorable pour faire un appel à bénévoles aux clubs de la ligue. Dominique FRIZZA précise les conditions : dimanche 2 juillet – rendez-vous entre 6h00 et 7h00 sur le Champs de Mars – 4 à 5h00 maximum d'intervention - missions de signaleurs sur les parcours vélo et course à pied – repas et dotation bénévole fournis – 60 euros payés par bénévole au Club, Comité Départemental, Ligue sur présentation d'une facture de prestation de service. Nombre souhaité : idéalement 40 personnes.

Dominique FRIZZA se charge de demander des devis à un autocariste pour proposer un déplacement commun et de transmettre l'information aux clubs.

- Dominique FRIZZA informe le Comité Directeur que les nouvelles dispositions financières sur les organisations se traduisent par des résultats négatifs dus au règlement de l'arbitrage. Alain LE BAIL confirme que la CRA veille à nommer les arbitres dans le double objectif de la qualité de l'organisation et d'un moindre cout de l'arbitrage.

Fin du Comité Directeur : 21h30

Le Président de Ligue	M. Patrick PORCHER	
Le Secrétaire de Ligue	M. Jean-François TOUZE	